

Le **B**ulletin d' **I**nformation des **P**rofs-relais de la Mayenne

Editorial

La brièveté de cet éditorial témoigne de la richesse de l'actualité des relations école-entreprise en Mayenne : la plus grande place possible doit être laissée à l'évocation de la formidable vitalité des contacts entre notre univers professionnel et le monde de l'entreprise (vous pourrez, par exemple, lire à ce sujet l'article ci-contre à propos des « rencontres avec l'entreprise » en Mayenne et en Sarthe).

Ce B.I.P. met aussi en avant les actions qui favorisent la connexion entre nos enseignements et la construction de l'avenir professionnel des jeunes dont nous avons la responsabilité : les olympiades des métiers s'inscrivent dans cette dynamique.

Bonne lecture à tous et rendez-vous en 2014/2015 afin de poursuivre et de développer encore les relations école – entreprise en Mayenne : à ce titre l'action des Professeurs-relais s'inscrit pleinement dans le cadre du projet d'académie.

Hugues Le Guével,
Professeur-référent pour les relations
école-entreprise auprès de l'IA-DASEN 53

Lundi 2 juin au MEDEF Mayenne, à Laval.

LA RÉUNION BILAN DES « RENCONTRES AVEC L'ENTREPRISE » 2013 / 2014 EN MAYENNE ET EN SARTHE :

« Que du bonheur ! »



Les professeurs et les représentants des entreprises qui les ont accueillis durant une période de 3 à 5 jours se sont retrouvés comme convenu (voir le BIP 8) afin de dresser un « retour d'expérience » sous la conduite de Mme Dreux, de M. Maréchal (respectivement IEN-IO de la Mayenne et de la Sarthe) et de M. Loison (MEDEF Mayenne).

De part et d'autre, un même constat : ces « rencontres avec l'entreprise » sont une réussite. Ces relations nouées entre professionnels sont l'occasion d'échanger à propos de thématiques communes (l'innovation, la prise de risque et d'initiative, le fonctionnement collectif, l'évolution et l'adaptation,...) ; elles font évoluer les représentations : elles permettent en particulier aux professeurs d'avoir une connaissance plus exacte des métiers et de mieux percevoir les passerelles entre formation initiale et métiers.

Porté par le recteur William Marois, le projet d'académie 2013 – 2017 réaffirme l'objectif de **développer les relations avec les milieux professionnels.**

L'objectif 3 de l'ambition « INSERTION » précise : « Un développement des relations avec les milieux professionnels est indispensable afin de favoriser l'insertion professionnelle des élèves et des apprentis. Ces relations doivent permettre de mieux informer sur les métiers, de connaître les débouchés et l'évolution des besoins des milieux professionnels, de faire découvrir aux élèves (...) les spécificités des métiers.

Actions (Extraits) :

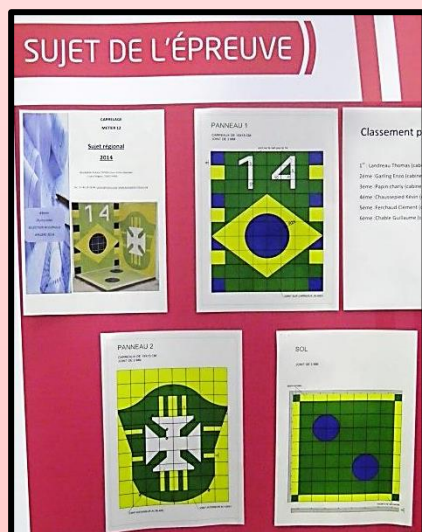
- Développer les stages de découverte en milieu professionnel pour les élèves.
- Encourager les enseignants volontaires à utiliser la possibilité de découvrir un milieu professionnel.
- Encourager le travail réalisé localement dans les Comités de Liaison Éducation Économie (C.L.E.E.) et développer les partenariats locaux ».

Le projet D'académie 2013 – 2017 conforte l'action des professeurs-relais dans le département de la Mayenne.

Retrouvez-le en intégralité sur www.ac-nantes.fr

Instantanés des Olympiades des Métiers

(Angers : 11 et 12 avril 2014).



Paroles d'élèves de 4^{ème}, spectateurs des Olympiades.

Les Olympiades permettent de s'interroger sur des métiers auxquels on ne prête pas attention a priori (Yuna).

Je trouve les jeunes qui concourent très courageux : ils sont évalués (donc ils ont peur de se tromper ou d'échouer) devant un public nombreux qui les observe (Monica).

On dirait que rien ne pourrait décrocher les jeunes en compétition de leur travail : ils sont très impliqués et sérieux, talentueux aussi (Marie).

Je trouve très intéressant que les jeunes puissent affronter les meilleurs dans leur spécialité pour savoir à quel niveau ils se situent et pour faire le bilan de ce qu'ils ont appris au cours de leur formation (Théo D.).

J'ai découvert des métiers que je ne connaissais pas (Marion).

Les métiers représentés sont attractifs car ils sont bien mis en valeur par les candidats (Laureen).

Les jeunes qui concourent ont une chance incroyable de se mesurer à leurs collègues et de pouvoir se qualifier jusqu'à l'échelon international (Théo B.).

Assister aux Olympiades va me permettre d'être plus confiant en ce qui concerne mon orientation (Dylan).

Etre allé aux Olympiades va me donner de l'envie, de la volonté et de l'ambition pour mon orientation (Tony).



Les Olympiades nous permettent de commencer à comprendre ce qu'est la vie active (Sofian).

Je vais chercher des informations supplémentaires pour savoir si je reste sur mon premier choix d'orientation ou si je change compte tenu des métiers que j'ai découverts aux Olympiades (Marine).

Cette visite sera bénéfique pour mon orientation car j'ai découvert des métiers que je ne connaissais pas, auxquels je n'aurais pas pensé. Mon orientation va peut-être aller vers un domaine différent de celui que j'envisageais (Flavie).



Les Olympiades vont me permettre de m'ouvrir à de possibles orientations professionnelles (Pauline).

Cette visite m'a permis de comprendre que mon avenir professionnel n'est pas aussi loin que je le pensais, donc ça va m'inciter à me documenter (Félicie).

Du côté des ressources



Une initiative intéressante du

115 films courts (environ 1 minute chacun) **sont en cours de diffusion sur France 2 et France 3 :**

- du 14 mai au 18 juillet, du lundi au vendredi, à 20h.35 sur France 3 et 22h.30 sur France 2
- du 25 août au 26 décembre, du lundi au jeudi à 20h.35 sur France 2 et, à la même heure, du lundi au vendredi sur France 3.

Ce programme a été mis au point afin de faire connaître et de valoriser à la fois les métiers en tension, les formations en alternance qui permettent d'y accéder et les offres d'emplois disponibles.

Les films mettent en scène des salariés dans leur environnement professionnel. Ils présentent leur parcours, leur métier et le salaire moyen en début de carrière.

Tous les secteurs de l'économie française qui recherchent des candidats sont représentés.

Il est possible de retrouver les films sur le web, au fur et à mesure de leur diffusion, sur

www.beautravail.org

Le site offre la possibilité de consulter facilement la liste des métiers concernés grâce à un classement dans l'ordre alphabétique, activé au fur et à mesure des diffusions télévisuelles.

Il permet de visionner les films courts et de relire ensuite le commentaire de la voix off.

Des liens renvoient :

- vers les offres d'emplois disponibles (www.pôle-emploi.fr)
- vers des fiches métiers et formations (www.orientation-pour-tous.fr).

Enfin, en quelques lignes, la page web affiche les métiers et le niveau de responsabilités envisageables en entreprises en fonction du niveau de diplômes du postulant à l'emploi.

Au final, « Beau travail » est une nouvelle source d'informations pour l'orientation, une « banque de données » facile d'accès, très visuelle et synthétique dans ses informations.

Prochainement

Les professeurs principaux de 3^{ème} en particulier le savent bien : les élèves sont souvent peu nombreux à plébisciter les métiers de l'industrie lorsqu'on leur demande d'exprimer leurs préférences quant à leur futur professionnel.

Pourquoi ? Est-ce un problème d'image ?

Afin d'apporter une réponse à ces questions et d'envisager éventuellement la mise en œuvre d'actions qui permettraient de modifier la perception qu'ont nos jeunes des métiers du secteur secondaire, un groupe piloté par la maison de l'emploi travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une enquête qui permettrait de recueillir l'opinion de nos jeunes et de savoir quelles sont leurs demandes concernant l'information au sujet des métiers de l'industrie.

Il est envisagé de solliciter, lors de la prochaine rentrée scolaire, la participation des professeurs-relais pour faciliter la diffusion de l'enquête et accompagner les élèves qui la renseigneront.

Cette opération pourrait être l'un des moments forts du 1^{er} trimestre 2014/2015 dans les domaines des relations école-entreprise et de l'information sur les métiers et l'orientation.

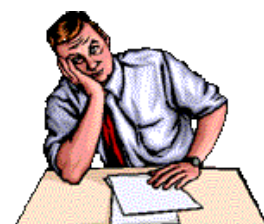


*Merci d'avoir pris le temps de lire le
B.I.P. n°9.*

Retrouvez-le en ligne sur

www.ia53.ac-nantes.fr

rubrique Relations Ecole Entreprise



DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

*Rendez-vous au cours du mois d'octobre 2014
pour son dixième numéro.*

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Christine Dreux

christine.dreux@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

Hugues.Le-Guevel@ac-nantes.fr